

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **MERCREDI 28 SEPTEMBRE** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 22 septembre 2022.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, PLANQUELLE Rachel, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

- M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.
- M. HERNOUT Serge a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
- M. HERMANT Alexandre a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.

Secrétaire de séance : M. BOULET Michel

Fin de la séance : 20h40

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20220928-2022-09-10-1-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022

OBJET : INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - ARRETE INTERPREFECTORAL D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE RELATIVE A LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXTENSION DU PLAN D'EPANDAGE DES TERRES DE DECANTATION ET DE CURAGE PRESENTEE PAR LE SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION DES EAUX DE LA LYS (SMAEL) SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AIRE-SUR-LA-LYS - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

2022-09-N° 10

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais nous a fait connaître, par courrier en date du 03 août 2022, que, par arrêté interpréfectoral, une enquête publique environnementale relative à la demande d'autorisation d'extension du plan d'épandage des terres de décantation et de curage avait été présentée par le Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys (SMAEL) sur le territoire de la Commune D'AIRE-SUR-LA-LYS.

En conséquence, ce dossier est tenu à disposition du public en mairie D'AIRE-SUR-LA-LYS, Commune d'implantation du projet, du 19 septembre 2022 au 04 octobre 2022 inclus.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Madame Odile BAUDEQUIN - Maire-Adjointe ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE (Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote en tant que Président du SMAEL) :

ARTICLE UNIQUE - D'ÉMETTRE un AVIS FAVORABLE sur ce projet.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

